

5



La Prairie Malécot

Le Département de Seine-et-Marne se développe au rythme de la métropole francilienne tout en conservant une grande diversité naturelle et paysagère.

Forêts, marais, prairies humides ou pelouses sèches constituent un patrimoine fragile.

Le Département protège et valorise ces sites naturels afin que tous les Seine-et-Marnais puissent en profiter.



En 1992, l'espace naturel sensible de la prairie Malécot est créé puis étendu en 1993, afin de garantir le maintien d'un site préservé en bordure de Seine, à proximité du centre ancien de Boissise-le-Roi.

Ce site périurbain, associé à la vallée de la Seine, fait partie de la [Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais*](#), classée par l'UNESCO au patrimoine mondial des sites naturels, en novembre 1998. Situé au nord-est de Boissise-le-Roi, sur le plateau de la Brie, il s'étend en rive gauche de la Seine sur un peu plus d'un kilomètre et offre un point de vue idéal pour admirer les nombreuses péniches qui animent le paysage.



Plan d'intendance des paroisses de Saint-Sauveur, Pringy, Montgermont, Brainville et Orgenoy (XVIII^e siècle).
Photo : Archives Département de Seine-et-Marne

Jusqu'au XIX^e siècle, le site fait partie de la propriété du château, l'actuel Hôtel de ville, situé juste au sud.

La prairie Malécot est alors appelée « les îles de Boissettes », car l'étang actuel constituait un bras de la Seine, aujourd'hui refermé. Les plans du XV^e et du XVIII^e siècles représentent, en effet, la prairie Malécot comme une île. Ce n'est que sur le cadastre napoléonien, datant du XIX^e siècle, qu'elle apparaît sous sa forme contemporaine.

Le site comprend une prairie d'environ quatre hectares située entre le fleuve et l'étang. Ce plan d'eau est alimenté par le ru de la mare aux Evées. En remontant ce ruisseau, on rencontre un bassin artificiel situé dans la forêt de

Fontainebleau, entre Chailly-en-Bière et Bois-le-Roi. Il a été aménagé au XIX^e siècle, afin d'assécher cette vaste zone marécageuse. Le mot Evée ferait d'ailleurs référence à « œuvé », lieu où les oiseaux et les serpents déposent leurs œufs.

Au sein de la vallée de la Seine, la prairie Malécot constitue une zone humide particulièrement intéressante en terme d'expansion des crues, d'épuration des eaux de ruissellement ou encore d'habitat naturel. Cet espace naturel sensible joue aussi le rôle de **continuité écologique*** grâce aux cours d'eau et à la **ripisylve*** qui le longent et qui facilitent le déplacement des animaux sauvages. Espace de tranquillité, ses paysages variés changent au gré de la floraison des prairies.



**Sans pâturage,
la prairie se boiserait
progressivement**

Chevaux camarguais - Photo : Françoise Couturier

Préserver la diversité naturelle

Dès l'acquisition du site, le Département le réhabilite en retirant les cabanons et en creusant des mares favorables à la faune. Puis, dans le cadre de l'ouverture au public de l'ENS, des bancs et un ponton d'observation sont installés et le chemin de halage en terre battue restauré.

Ce chemin servait autrefois à tracter les péniches depuis la berge à l'aide d'animaux. Mais avec le développement de la motorisation, la pratique du halage a disparu, rendant les chemins inutiles. Un point d'amarrage des péniches est encore visible. Le site fait l'objet d'une

gestion variée avec des prairies en pâturage extensif, d'autres en fauche mécanique ou manuelle. Les zones boisées sont simplement sécurisées (coupe des arbres ou branches dangereuses), les végétaux autour des mares sont dégagés, les déchets enlevés et les espèces invasives régulées.

Des insectes au service de la terre

Le crottin des chevaux attire des insectes coprophages, c'est-à-dire qui se nourrissent d'excréments. Le plus célèbre d'entre eux est le bousier. Bien que peu attrayant, leur rôle est essentiel, car en décomposant le crottin, ils permettent d'enrichir le sol. Celui-ci produira à son tour les végétaux dont se nourrissent les chevaux.



Photo : Pierre Zagatti (OPIE)

Vous avez dit pâturage extensif ?

Depuis plusieurs années, le Département a choisi de maintenir la prairie du site en favorisant un pâturage respectueux de l'environnement.

Dans un passé lointain, les prairies étaient créées et maintenues en état par les grands troupeaux d'herbivores sauvages ou par les incendies, puis plus récemment par le pastoralisme. Sans eux, les prairies sont vouées à disparaître pour se boisier. Or, elles accueillent une grande diversité botanique, complémentaire à celle des forêts.

Afin de bloquer la dynamique de boisement et préserver la prairie Malécot, le Département a choisi une intervention animale : celle des chevaux camarguais. Le pâturage équin présente de nombreux atouts. On le dit « extensif » en raison de la faible densité d'individus pour la surface pâturée, ce qui limite les dégâts de piétinement et une trop grande consommation de végétaux. Par leur action régulière, progressive et sans excès

tout au long de l'année, les chevaux contribuent à réduire les arbres et arbustes, tout en diversifiant la flore. Cette action « douce » est moins perturbatrice pour la faune qu'une action mécanique par l'homme telle que la fauche.

Race rustique, dotée d'une grande résistance aux intempéries, le cheval camarguais peut se contenter d'une nourriture assez pauvre. Son pied évasé et résistant s'adapte, sans ferrage, aux sols marécageux et la texture de sa peau le protège des piqûres d'insectes, c'est donc l'espèce idéale pour la gestion des prairies humides. Sur le site, toutes les garanties sont prises pour le bien-être des animaux. Afin de laisser les chevaux remplir leur rôle, veillez à ne pas les nourrir, à ne pas pénétrer dans la pâture et à garder votre chien en laisse.

Le cas de M. Ragondin



Photo : Maxime Briola

Introduit en France à la fin du XIX^e siècle pour sa viande et sa fourrure, le ragondin a colonisé de nombreux fleuves, canaux et étangs du département. À présent, l'augmentation de ses effectifs et les dégâts qu'il occasionne en font une espèce considérée comme « nuisible ». Pouvant mesurer jusqu'à un mètre, queue comprise, ce rongeur d'un peu moins de dix kilogrammes creuse de nombreuses galeries, fragilisant ainsi les berges. Afin de réguler ses populations, le Département autorise des personnes assermentées à prélever régulièrement des individus. Vous pouvez également contribuer à réduire leur prolifération en évitant de les nourrir.

La vie en bord de Seine

Le site de la prairie Malécot, bien que peu étendu, présente une mosaïque de milieux intéressante. Boisement et taillis d'arbres feuillus, prairie pâturée, prairie fauchée, berges de la Seine, mare, étang, ru de la mare aux Evées... tous contribuent à créer un cortège faunistique et floristique remarquable.

D'après les inventaires départementaux, 162 espèces végétales sont recensées sur le site. Hors du secteur pâturé, la fauche tardive des zones de prairie, en automne, contribue à renforcer cette diversité. Laissant aux végétaux l'opportunité d'accomplir complètement leur cycle

de floraison, elle favorise par exemple la présence du **rhinanthé crête-de-coq** aux fleurs jaune vif. Le site accueille également deux essences invasives, l'ailante et le robinier faux-acacia, qui font régulièrement l'objet de coupes et de dessouchages.



Photo : Maxime Briola



Photo : Maxime Briola



Photo : Maxime Briola

La flore estivale peut ainsi s'épanouir et favoriser la présence de nombreux insectes, eux-mêmes source de nourriture pour les oiseaux. Ainsi, à la belle saison, la **cétoine dorée** se rencontre sur les fleurs de la prairie, se nourrissant de leur pollen et de leur nectar. Ce coléoptère à la carapace vert métallique pond ses œufs dans le bois pourri. Les larves contribuent ainsi à la décomposition du bois mort, qui viendra enrichir les sols.

La prairie Malécot offre la possibilité de nombreuses observations ornithologiques.

Le **martin pêcheur** niche notamment dans les berges sablonneuses. Il y creuse son nid sous forme d'un tunnel long d'un mètre, aboutissant à une chambre où les petits sont nourris de poisson. Le rougequeue à front blanc et la fauvette grisette apprécient les milieux arbustifs, alors que le magnifique bouvreuil pivoine se délecte des baies dans les fourrés de prunellier, bordant la prairie pâturée. En été, certains visiteurs auront peut-être la chance de voir la très rare fauvette babillarde, venue tout droit de ses quartiers d'hiver situés en Afrique de l'Est.



(*)
GLOSSAIRE


Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais : territoire d'expérimentation du développement durable, ses objectifs sont de réduire la perte de biodiversité par des approches écologiques, sociales et économiques. Il utilise son Réseau mondial de Réserves de biosphère comme un outil d'échange de connaissances, de recherche et de surveillance continue, d'éducation et de formation, ainsi que de prise de décision participative. Pour en savoir plus sur la Réserve de Biosphère : biosphere-fontainebleau-gatinais.fr

Continuité écologique : de nombreuses espèces utilisent des tracés naturels pour se déplacer : rivière, linéaire boisé, etc. Lorsqu'un aménagement (barrage, route, etc.) rend le passage infranchissable le tracé perd sa continuité et donc son rôle écologique.

Ripisylve : boisement linéaire qui borde les cours d'eau.



Accès

À 150 m de la gare, en bordure de Seine, rue des Vives Eaux, accessible en train (RER D). 

Pour aller plus loin

- Sites naturels départementaux :
 - Écluse des Vives-Eaux
 - La Rivière
 - Bois de La Rochette
 - Parc de Livry
- Sorties nature proposées sur le site par Seine-et-Marne environnement. 01 64 31 11 18
- Château Vaux-le-Vicomte (Maincy)
- Musée d'Art et d'Histoire (Melun)
- Écomusée Ferme du Coulevrain (Savigny-le-Temple)
- Musée Henri Chapu (Le Mée-sur-Seine)
- Bases de loisirs (Seine-Port, Saint-Fargeau-Ponthierry)

Retrouvez les 22 espaces naturels sensibles (ENS) départementaux ouverts au public :



seine & marne
LE DÉPARTEMENT

Département de Seine-et-Marne
Hôtel du Département
CS 50377 - 77010 Melun cedex
01 64 14 77 77
seine-et-marne.fr

